Les projets d'énergie citoyenne gagnent enfin du terrain



Des milliers de citoyens en France se rassemblent pour développer et gérer eux-mêmes des projets d'énergies renouvelables. Reportage vidéo en Occitanie, une des régions les plus dynamique.

Reportage vidéo | Energie | Aujourd'hui à 09h45 | Baptiste Clarke https://www.actu-environnement.com/ae/news/projets-energie-citoyenne-32751.php4#xtor=EREC-107

La région Occitanie se veut être <u>la première région à énergie positive</u> de France, voire d'Europe. Un territoire d'une taille conséquente qui serait en capacité de produire localement plus d'énergie qu'il n'en consomme. On parle ici d'électricité produite à partir de ressources renouvelables. Divers objectifs doivent être atteints pour arriver à ce résultat d'ici 2050 comme la réduction de près de 30 % des consommations d'énergie liées aux bâtiments, à l'industrie et à l'agriculture et une multiplication par trois de la production d'énergies renouvelables.

En ce qui concerne la production d'énergies renouvelables, la région Occitanie entend dynamiser le secteur des énergies citoyennes encore un peu timide en France alors que les premiers projets sont sortis de terre il y a une petite dizaine d'années. Certains ont néanmoins marqué les esprits comme <u>le premier parc éolien citoyen</u> qui a couté plusieurs millions d'euros, à Béganne (Morbihan).

Jusqu'à 100.000 euros de prime

La région Occitanie a lancé plusieurs appels à projets "énergies coopératives et citoyennes", depuis 2014, en partenariat avec l'Ademe. Les bénéficiaires, associations, sociétés, collectivités, ont pu recevoir jusqu'à 100.000 euros de prime à la participation citoyenne. Ce qui a créé une rampe de lancement pour de nombreux projets. "Aujourd'hui, la région compte 18 projets en exploitation, une trentaine en développement, une vingtaine en émergence, sans compter le nouvel appel à projets de la région avec 23 candidats et 13 sélectionnés", précise Louise Balmer, animatrice au réseau énergies citoyennes locales et renouvelables en Occitanie (ECLR).

Ce réseau régional est également cofinancé par la région et l'Ademe, composé d'animateurs qui ont le rôle d'accompagner les porteurs de projet "pour leur faciliter la tâche, avec des formations et la mise à disposition d'outils et de contacts." "Il n'y a pas vraiment un projet type", reprend Luise Balmer, "parfois le projet est porté par une collectivité, parfois ce ne sont que des citoyens, parfois il y a les deux. On peut quand-même dire que les grappes photovoltaïques en toiture fonctionnent bien pour démarrer, c'est le plus simple à mettre en œuvre, l'idée étant d'installer des panneaux photovoltaïques sur plusieurs toitures", ce qui permet d'obtenir un tarif de groupe pour faire baisser les coûts...

L'électricité produite bénéficie d'un dispositif d'obligation d'achat sur 20 ans qui permet de rentabiliser l'installation... Enfin tout dépend de la puissance du projet. La centrale solaire au sol développée par l'association les survoltés, à Aubais, atteint les 250KWc, "le problème c'est qu'entre 100KWc et 500KWc, il n'y a pas d'obligation d'achat, c'est donc impossible d'établir un budget prévisionnel et être crédible devant des banques ou des citoyens", explique Antoine Rousseau,

membre de l'association. Les centrales au sol de taille moyenne comme ici, à proximité du centreville, sur des terres polluées vont-elles pouvoir se développer ? Dans ce cas précis, c'est <u>Enercoop</u> qui rachète l'électricité de la centrale à un tarif de soutien et sur 30 ans, sans quoi le projet n'aurait pas vu le jour.

Reprendre en main les enjeux liés à l'énergie

Ce qui lie les porteurs de projet, ce sont les raisons communes pour lesquelles ils se lancent dans cette aventure : reprendre en main les enjeux liés à l'énergie, développer les énergies renouvelables, en faire profiter la collectivité, faire en sorte que les bénéfices soient utilisés pour donner vie à d'autres projets similaires : "on a décidé sur les 30 ans d'exploitation, chaque année, de reverser 3.600 euros à des associations d'aide à l'environnement", explique Antoine Rousseau.

Alors que le mouvement d'énergie citoyenne commence peu à peu à faire ses preuves en France, l'Allemagne a déjà une bonne longueur d'avance, puisque près de 50 % des énergies renouvelables sont gérées par des citoyens grâce à plus d'un millier de coopératives locales.

Baptiste Clarke, journaliste

<u>Reporter d'images</u> © Tous droits réservés Actu-Environnement *Reproduction interdite sauf <u>accord de l'Éditeur</u> ou <u>établissement d'un lien préformaté</u> [32751] / <u>utilisation du flux d'actualité</u>.*